Bruits, poussières et produits dangereux

Les risques liés aux bruits et à la présence de poussières et de produits dangereux dans l'atelier doivent être pris en considération au même titre que les risques de blessure "mécaniques". Il existe de vrais désagréments liés à un travail répété dans une atmosphère bruyante et poussiéreuse. De même certains troubles peuvent être liés au contact ou à l'inhalation des produits utilisés pour la finition des ouvrages en bois.

De nombreux moyens de protection permettent pourtant de s'en prémunir...

Le bruit

Le risque lié à un volume sonore excessif est loin d'être négligeable ! **La perte d'acuité auditive est en effet progressive, pernicieuse et irréversible.** Alors, n'attendez pas que le mal soit fait, protéger votre "capital auditif" en portant un casque ou des bouchons "anti-bruit" chaque fois que vous travaillez à la machine à bois ou avec de l'outillage électroportatif !

Bon à savoir
Le port d'une protection auditive améliore autant la sécurité que la qualité du travail : on se concentre beaucoup plus facilement dans un environnement silencieux plutôt qu'en étant agressé par le bruit de son matériel !

La poussière

En ce qui concerne la poussière, rappelez-vous qu'il est toujours préférable d'en capter le maximum à la source avec un bon aspirateur ! A défaut, **un masque anti-poussière est l'élément minimum à porter**, notamment lors des travaux de ponçage. Attention notamment en rénovation ou les poussières de bois peuvent être mélangées à celles de produits de finitions d'origine souvent indéterminée.

La poussière est source de différents types de maux...
- Santé : les machines électroportatives telles que les défonceuses et les scies circulaires génèrent une grande quantité de poussières très fines et irritantes pour les voies respiratoires (notamment lors de l'usinage de panneaux dérivés du bois).
- Sécurité : les accumulations de poussières présentent certains dangers (risque de glissade sur les sols carrelés ou peints, risque d'incendie augmenté...).
- Perte de temps : on doit passer trop de temps au nettoyage dans un atelier sans aspirateur ! L'aspiration est également un avantage considérable dans le cas de travaux effectués dans un logement habité !

Les produits de finitions

La réalisation de travaux de finition nous conduit à utiliser des produits pouvant êtres toxiques par contact ou inhalation. Et si l'utilisation d'une cabine de finition spéciale est utopique pour le particulier (en raison d'un coût parfois même trop important pour un artisan !), il convient quand même de respecter scrupuleusement quelques consignes essentielles afin de limiter l'exposition !

Principes de bases...
- Toujours appliquer les produits de finition, quels qu'ils soient, dans un local suffisamment ventilé.
- Utiliser des gants de protection résistants aux solvants. On oublie trop souvent que la peau agit comme un véritable buvard et que l'intoxication peut se faire par simple contact.
- Attention aussi aux produits acides, susceptibles de produire des éclaboussures dangereuses sur la peau ou pire les yeux. Des lunettes ou sur-lunettes vous protégeront de brûlures chimiques douloureuses !
- N'oubliez pas que les produits à usages professionnels sont efficaces mais demandent des précautions d'usage : il convient de toujours bien prendre en considération les consignes de sécurité portées sur les emballages !